

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

-----

## DÉLIBÉRATION DE 2022 042

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE MONTPEYROUX sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 23 mars 2022

<u>Présents</u>: Cyril AMELIN, Sylvie CROSSOIR, Michel FRICHOU, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Annie MAIGRE, Éric REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique POINTET, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilles TAVERSON

<u>Pouvoirs</u>: Ghislain PANTAROTTO par Thierry BOIDÉ, Karine LEY par Annie MAIGRE, Jean-Louis REY par Christian GALLOT, Jocelyne ARSIGNY par Cyril BARDE, Magalie LEPLET par Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN par Marc GRANDY

Secrétaire : Annie MAIGRE

<u>Membres en exercice:</u> 32 <u>Présents:</u> 21 <u>Votants:</u> 27 <u>Abstentions:</u> 0 <u>Contre:</u> 0 <u>Pour:</u> 27

## OBJET : VENTE LOT 11 SUR LA ZA ÉCOPOLE A VÉLINES

Monsieur le Président fait part au Conseil Communautaire de la demande faite par Le Verger du Bon Dieu d'acquérir les lot 11 pour une surface totale de 1 981 m² à 14.90 € HT le m² sur la ZA Écopôle à Vélines.

Monsieur le Président propose de fixer le prix de vente du terrain à 29 516.90 € HT hors frais de notaire.

Monsieur le Président précise que Monsieur Gilbert DE MIRAS ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette décision et autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à la réalisation de cette vente.

Le Président, Thierry BOIDÉ